



**LOGIQUE FINANCIERE
ET ACTION SOCIALE :**
mariage forcé ou de raison ?

Mardi 22 septembre 2026
au Palais Beaumont à Pau



Guillaume MARION

Directeur de projet de
la réforme, DGCS

Réforme SERAFIN-PH : enjeux et impacts

|SERAFIN-PH, dépasser la logique financière pour des financements plus équitable et adaptés

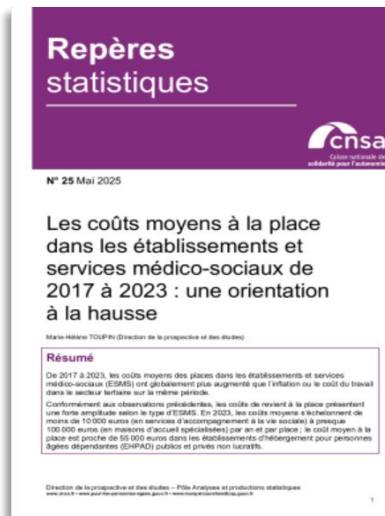
CREAI NA & Les PEP64
22 sept. 2026, Pau

Rappels sur la réforme, le modèle et ses enjeux

Une réforme du financement aux multiples objectifs

- **SERAFIN-PH** = **S**ervices et **É**tablissements : **R**éforme pour une **A**déquation des **FIN**ancements aux parcours des **P**ersonnes **H**andicapées

- Des enjeux posés dès le début de la réforme :
 - Un **enjeu d'équité**
 - Un **enjeu de lisibilité et de simplicité**
 - Un **enjeu d'appui à la transformation de l'offre**
- Le mandat donné à l'équipe projet SERAFIN :
 - un **modèle de transition**
 - pour une **phase de convergence** tarifaire
 - qui soutienne la **transformation de l'offre**
 - **co-construit avec le secteur**



Rappels sur la réforme, le modèle et ses enjeux

Qui est concerné ?

- ✓ l'ensemble des établissements et services médico-sociaux (ESMS) **accompagnant des personnes handicapées du secteur enfance,**
- ✓ et **accessibles sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).**



Ces deux conditions sont cumulatives et correspondent au périmètre des travaux SERAFIN-PH.

De ce fait, sont **exclus du périmètre et sont considérés comme financements complémentaires (hors équation)** :

- ✗ les centres de ressources
- ✗ les CAMSP (centres d'action médico-sociale précoce)
- ✗ les CMPP (centres médico psycho pédagogiques)
- ✗ les BAPU (bureaux d'aide psychologique universitaire)
- ✗ les PCO (plateforme de coordination et d'orientation)
- ✗ les PCPE
- ✗ les équipes mobiles expérimentales
- ✗ les DAR (dispositifs d'autorégulation)
- ✗ les équipes diagnostic précoce TSA
- ✗ les EPIDA (équipes de diag. et d'inter. précoce de l'autisme)
- ✗ les PFR (plateformes de répit)
- ✗ les UEEA, UEMA et UEM (unités d'enseignement)

Rappels sur la réforme, le modèle et ses enjeux

Une co-construction qui s'illustre par la composition de ses instances

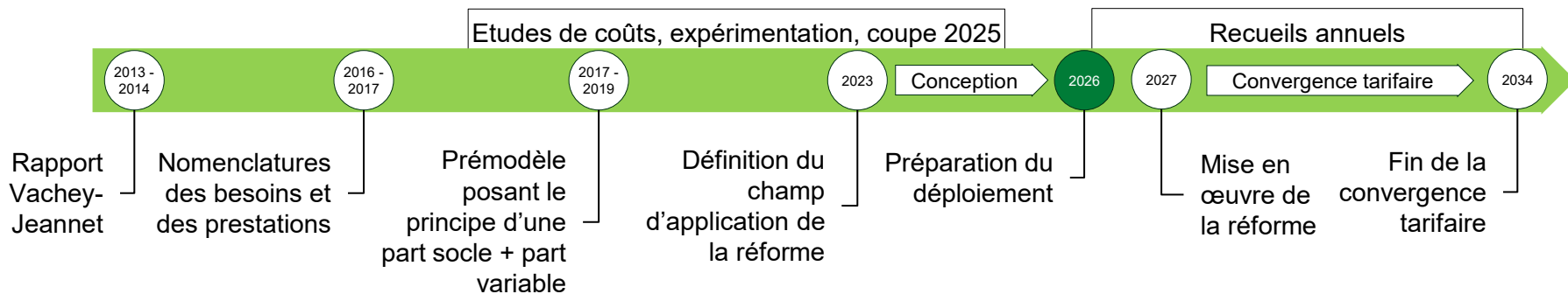
Instance	Fréquence	Composition
COSTRAT	Semestriel	Présidence Ministre, représentation ARS, DF et fédérations
GTN	Bimestriel	Présidence DGCS, animation CNSA, représentation ARS, départements, MDPH et fédérations
GT	En fonction	Animation CNSA, représentation ARS, fédérations
GT ARS	Mensuel	Animation CNSA, représentation ARS
Point DA ARS	Mensuel	Animation CNSA, DA ARS

Fédérations et gestionnaires participant à la concertation continue sur le modèle :

ANCREAI, FEHAP, NEXEM, UNIOPSS, FNMF, Fédération des PEP, ANDICAT, ANPSA, Amis de l'Atelier, Autisme France, CFPSAA, CLAPEAHA, Fédération des aveugles de France, FFAIMC, Paralyse Cérébrale France, FHF, GEPSO, FISAF, Fondation John Bost, Trisomie 21, UGECAM, UNAPEI, CESAP, UNA, GNDA, Croix Rouge, APAJH, LADAPT, APOGEI, APF, AFM Téléthon, AIRe
ARS participant au GTN et GT : ARA, CVL, NA, PDL, Bretagne

Rappels sur la réforme, le modèle et ses enjeux

Le modèle développé s'appuie sur 10 ans de travaux et de concertation



Un modèle de transition :

- permettant d'**objectiver les moyens alloués au secteur enfance (7,5 Md€ sur le périmètre de la réforme)**
- largement **compatible avec les différentes pistes en matière d'approfondissement de la transformation de l'offre**, notamment celles proposées par le rapport de l'IGAS
- **Déployable à partir d'éléments simples**

! A date, il n'y a pas de calendrier d'une généralisation de la réforme au champ des adultes, ni pour une transition vers un modèle de financement plus individualisé

| Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

SERAFIN n'est pas une T2A

SERAFIN ne repose pas sur un financement à l'activité :

- Les prestations notamment directes ne sont pas monétisées ni comptées
- Les nomenclatures de prestations ne servent pas de base au calcul de l'équation tarifaire
- Il n'y a pas d'algorithme qui relie automatiquement des besoins et des prestations
- Il n'y a pas de facturation individuelle de « séjours » ou « d'actes »
- L'essentiel du financement est lié à « la capacité à faire », et non à l'activité réalisée

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

SERAFIN n'est pas une réforme en enveloppe fermée

Il ne faut pas confondre la conception du modèle et sa mise en œuvre :

- Pour concevoir un modèle de financement, on part bien d'une base existante à l'instant T, que l'on :
 - **Réagence** : les compartiments du financement sont organisés pour donner du sens et intégrer les incitatifs
 - **Visibilise** : le modèle rend visible des choses qui sont déjà présentes dans la dotation des ESMS mais qui sont noyées dans la dotation globale
 - **Redistribue** : au sein de cette enveloppe globale, certains ESMS auront une dotation cible supérieure à leur dotation actuelle, d'autres inférieure
 - **Renforce par des incitatifs financiers** : valorise l'atteinte d'objectifs de politique publique
- Mais **au moment de son déploiement, le modèle intègre des financements nouveaux** : mesures nouvelles de la réforme (360 M€), inflation – GVT, etc.

La trajectoire de convergence

Une trajectoire de convergence de 8 ans, protectrice

La montée en charge du modèle s'effectue sur 8 ans, période longue comparativement aux autres réformes tarifaires.

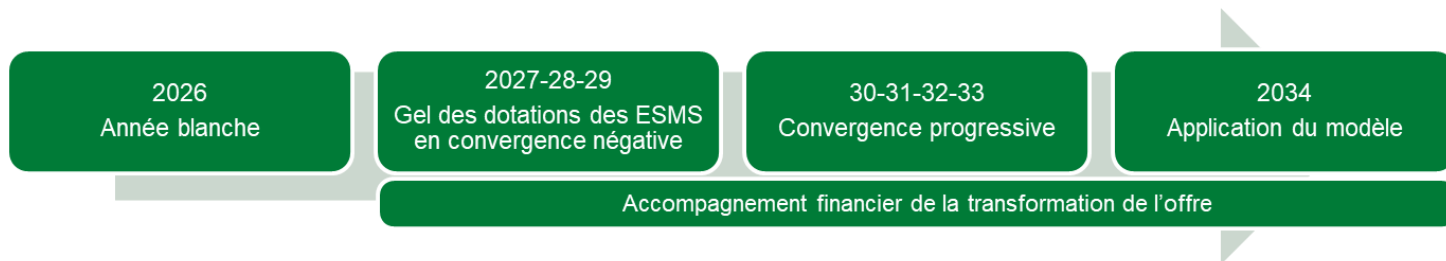
Afin de **protéger les structures dont la cible est inférieure à la dotation actuelle**, il est proposé un **gel de leur dotation** pendant les trois premières années de la mise en œuvre de la réforme, avant une convergence progressive de cinq ans.

Aussi, **SERAFIN s'appliquerait pleinement à compter de l'année 2034**.

La durée de convergence est longue, et il faut pourtant pouvoir **accompagner la transformation de l'offre dès le lancement de la réforme**.

Dans cet objectif, **la trajectoire portera uniquement sur le socle** (dotation principale + transports), excluant la modulation à l'activité et la Modulation sur objectifs.

Les moyens nouveaux sont centrés sur la Modulation sur objectifs et la modulation à l'activité.



| Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

En s'appuyant principalement sur le nombre de places, SERAFIN ne rigidifie pas pour autant les organisations et la transformation de l'offre

SERAFIN n'est qu'un modèle d'allocation de ressources centré sur le financement de « la capacité à accompagner »

- **La transformation de l'offre** n'a pas attendu SERAFIN et **s'est accommodée de pratiques de tarification très différentes** d'une région (voire d'un département) à l'autre
- **SERAFIN permet de déterminer une dotation globale qui n'est pas rigide / dont les compartiments ne sont pas étanches** (ex : le montant de la dotation « transport » ne plafonne pas les dépenses de transports)
- **Les trois compartiments sont complémentaires** pour une construction panoramique des dotations globales de financement

| Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

SERAFIN n'est pas l'alpha et l'omega de la transformation de l'offre

SERAFIN n'est qu'une brique technique de la transformation de l'offre, chantier beaucoup plus large qui inclut notamment :

- Une **transformation organisationnelle** des ESMS pour apporter des réponses souples et individualisées
- Une **organisation territoriale** de l'offre
- Des **interventions en lien direct avec le milieu ordinaire**
- Des **pratiques** prenant en compte en priorité les besoins des personnes (autodétermination)
- ... et bien d'autres choses

| Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

Les nomenclatures des besoins et des prestations dépassent largement la réforme SERAFIN

Les nomenclatures des besoins et des prestations ont été développées dans le cadre de la réforme SERAFIN, au départ pour disposer d'un référentiel de concepts communs et d'une nomenclature d'activités pour la mesure des coûts.

Ces nomenclatures sont utilisées indépendamment de la réforme du financement, qui ne s'appuie quasiment pas directement dessus, et dans tous les cas pas pour valoriser chaque prestation, comme dans une T2A

Les nomenclatures sont parfois **aussi utilisées dans d'autres champs** (perte d'autonomie), et surtout **utilisées pour des objectifs d'une autre nature que la tarification** : les projets personnalisés, les projets d'établissements ou de service, la formation professionnelle, etc.

Associer ces nomenclatures au modèle SERAFIN, c'est entretenir l'idée que SERAFIN est une T2A (ce que SERAFIN n'est pas).

| Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

Le recueil 2026 et les suivants sont plus légers que les recueils précédents (2025, ENC...)

Les précédents recueils de données avaient vocation à fournir des données pour concevoir le modèle de financement, dans un secteur où il existe peu de données de pilotage.

Le recueil mis en place à partir de 2026 ne comprend aucune donnée à l'échelle de l'individu, aucune donnée minutée, etc.

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Des recueils de données à la conception du modèle : méthodologie

De nombreuses données utilisées pour concevoir le modèle :

- ENC 2018 – ENC 2019
- ERRD - CA 2021
- Tableaux de bord du médico-social
- Données de tarification (SIDOBA)
- Enquête Expérimentation de 2022
- Coupe 2025
- FINESS
- Détourages budgétaires par les ARS

Identifier les facteurs qui influencent les coûts, leur hiérarchie, et leur « élasticité »

- Quels facteurs ont un impact sur les coûts ?
- Quel est le poids relatif de ces facteurs ?
- Quels indicateurs pertinents pour « capter » les informations ?
- Quelle formule de calcul pour intégrer ces différents facteurs ?

Quelle structure et quels principes de financement souhaite-t-on développer ?

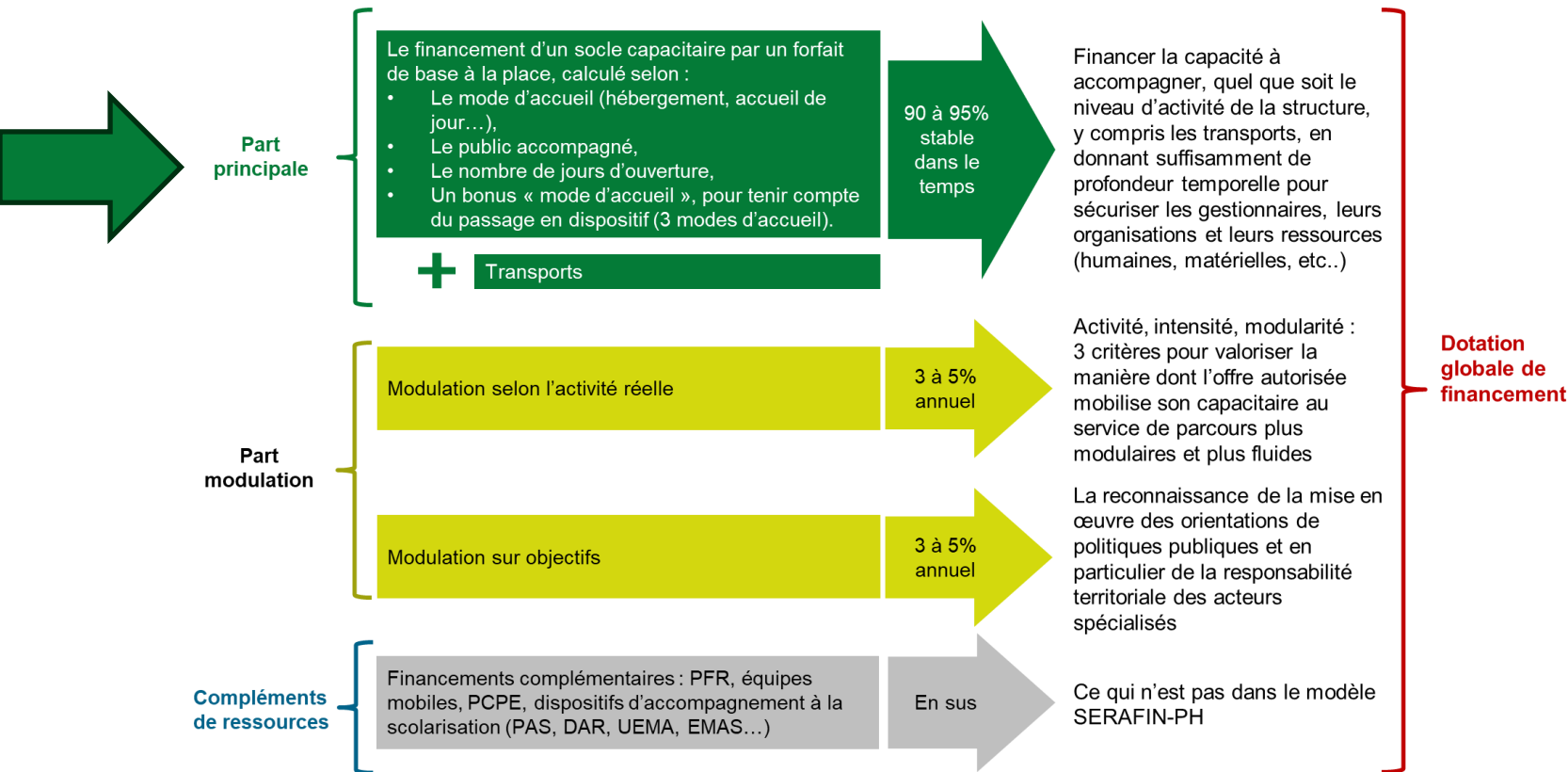


Quelle **fiabilité des données utilisées** ?

- ✓ La qualité des données est de la **responsabilité de tous**
- ✓ Les recueils et supports d'information sont **testés auprès de gestionnaires**
- ✓ Des **travaux statistiques qui permettent de compenser ces fragilités**

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Présentation générale du modèle de financement



- Le mode d'accueil (hébergement, accueil de jour...)
- Le public accompagné.
- Les heures de jours d'accueil.
- Un bureau « mode d'accueil », pour faire connaître du passage en dispositif (2 modes d'accueil).

+ L'entretien

Mobilisation selon l'activité réelle

Mobilisation sur objectifs

Financements complémentaires : RTE, équipes, médiateurs, PCPE, dispositifs d'accompagnement à la scolarisation (PSE, DAP, CDDA, SPPAS...)



- Le mode d'accueil (débarrasement, accueil de nuit, ...)
- Le public accompagné.
- Le nombre de jours d'occupation.
- Les horaires et durée d'accueil = pour être compté le passage est supérieur à 2 heures d'accueil.

+ Transports

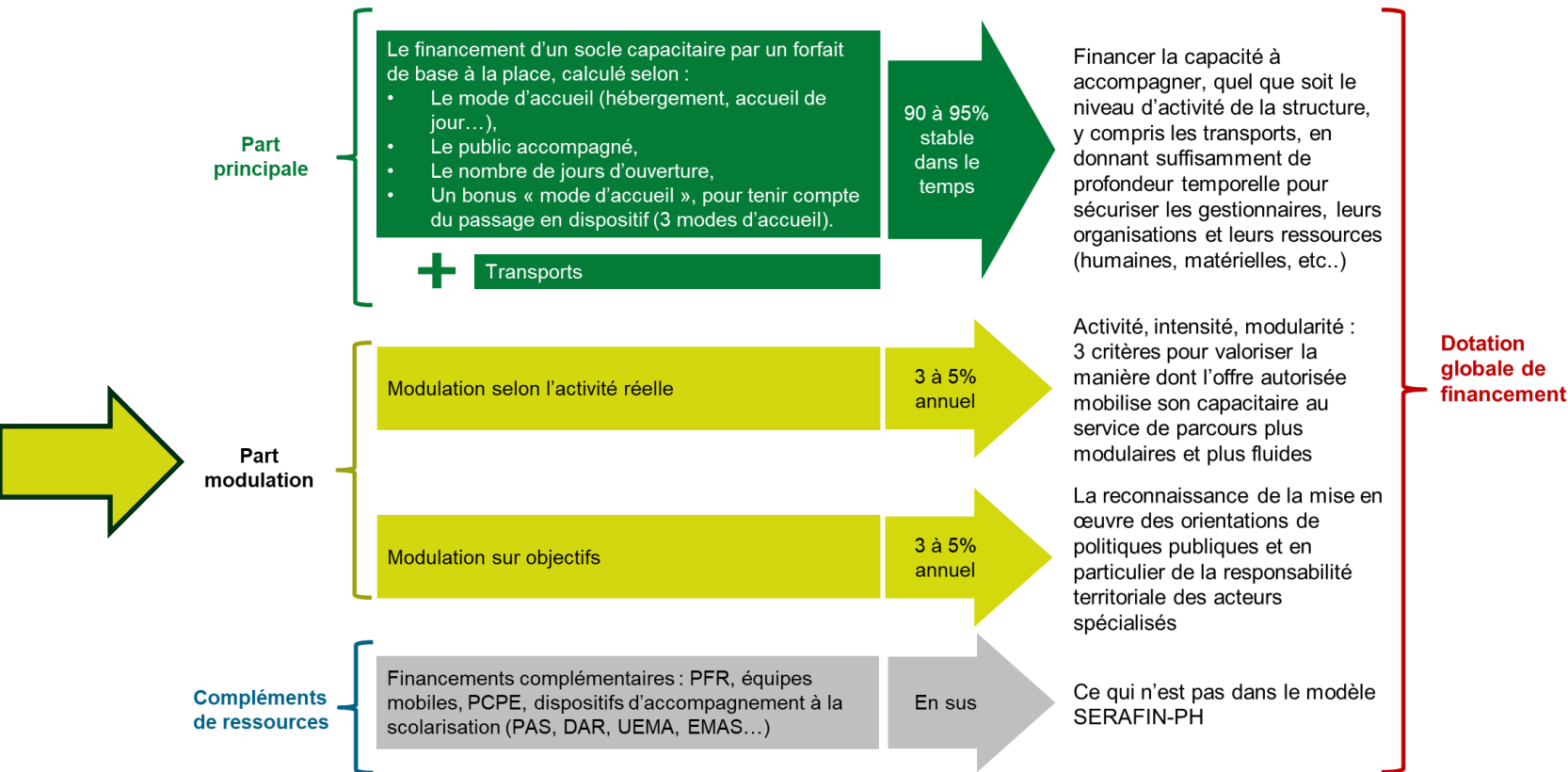
Mobilisation selon l'activité étudiée

Mobilisation sur objectifs

Prérequis complémentaires : PPS, documents médiaux, PCPE, dispositifs d'accompagnement à la scolarisation (PAS, SAP, USEA, SNAO, ...)

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Présentation générale du modèle de financement



- Le bûche à 10 places, cabane isolée.
- Le menu de accueil (débarrasement, accueil de nuit, ...)
- Le public accompagné.
- Le nombre de jours d'occupation.
- Les horaires et zones d'accueil (à partir d'une coupe de paysage en diapositive (2 minutes d'accueil).

Transparence

Modulation selon l'activité visée

Modulation sur objectifs

Financements complémentaires, RPS, équipes mobiles, PCPE, dispositifs d'accompagnement à la scolarisation (PAS, DAP, UDSA, ESAP, ...)

ollider

Critère Activité

- Identifier des structures qui, au regard de leur capacitaire, ont un volume d'activité plus ou moins important, qui justifie une majoration de leur dotation

Critère Intensité

- Identifier des structures qui mettent en place des accompagnements dont l'intensité justifie de manière consensuelle une majoration de leur dotation (mobilisation plus ou moins importante des ressources de l'établissement)
- A déficience principale identique, l'intensité de l'accompagnement peut varier, il s'agit donc d'en tenir compte dans ce compartiment du modèle

Critère Modularité

- Identifier des structures qui, au regard de leur capacitaire, mettent en place des accompagnements modulaires qui mobilisent plus particulièrement les ressources, afin d'accompagner le mouvement de transformation de l'offre

L'utilisation de critères à des fins de financement implique la définition précise et univoque de chacun des indicateurs

Présentation du modèle SERAFIN-PH

La Modulation sur objectifs valorise les objectifs de politique publique

La Modulation sur objectifs vise à garantir l'équité, soutenir la transformation de l'offre, et répondre aux besoins spécifiques des territoires et des établissements.

Pour les ESMS, elle fonctionne selon un **principe d'autopositionnement** avec **6 critères** comprenant chacun 5 paliers (0 à 4).

Les ARS pourront contrôler, en cas de besoin de besoin, le niveau de cohérence de l'autopositionnement par l'ESMS avec la réalité de ses pratiques et demander le **dépôt de pièces justificatives (à compter de 2027)**.

Critère	Objectif
Complexité des situations	Valoriser l'accompagnement des besoins multiples
Scolarisation en milieu ordinaire	Favoriser l'inclusion scolaire
Coopérations	Renforcer les partenariats
Appui au milieu ordinaire	Rôle de ressource pour inclusion
Autodétermination	Promouvoir le choix et la participation
Usage du numérique	Intégrer les outils numériques

5 paliers de maturité en articulation avec les CPOM des ESMS
Liens avec les autres composantes du modèle
Liens avec les nomenclatures des prestations

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Illustration : le soutien à l'autodétermination

Définitions et concepts clés

L'autodétermination désigne la **capacité pour une personne à faire ses propres choix / décisions et à exercer un contrôle sur sa vie**. Dans le secteur du handicap, cela signifie que **les personnes concernées construisent leurs parcours de vie, selon leurs besoins, leurs aspirations et leurs objectifs**.

La personne en situation de handicap doit être au centre du processus décisionnel avec un **accompagnement adapté lui permettant d'exprimer ses choix de manière libre et éclairée**. Les ESMS doivent être en mesure de recueillir et de respecter les attentes de la personne accompagnée, ainsi que de s'engager dans un processus de développement des capacités individuelles à l'autodétermination. **Ces capacités seront développées par le soutien apporté à la personne, y compris dans ses apprentissages, et par les opportunités offertes par des environnements transformés**.

L'autodétermination des personnes en situation de handicap peut être soutenue par un **ensemble d'outils et de pratiques, parmi lesquels le déploiement de méthodes de communication alternative et améliorée (CAA), mais aussi la participation effective des personnes à leur propre parcours et à la vie de l'établissement, la promotion du FALC, le recours à la pair-expertise et à des facilitateurs**.

Définition issue du rapport de l'IGAS publié en mars 2025 « Handicap : comment transformer l'offre sociale et médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des personnes ? »

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Illustration : les situations complexes dans la Modulation sur objectifs

Palier 0	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
À ce niveau, la structure n'a pas mis en place de processus permettant aux jeunes de participer activement à la prise des décisions qui les concernent. La structure n'a par ailleurs pas mis en place de formation à destination des professionnels sur le thème de l'autodétermination.	A ce niveau, quelques professionnels ont reçu une formation de base sur l'autodétermination (dont formations aux méthodes de communication alternative et améliorée, ABA, TEACCH, FALC...). Des premiers outils ont été conçus pour soutenir les enfants dans l'expression de leurs choix, mais leur utilisation reste encore limitée et peu structurée. La structure n'a pas encore développé de stratégie globale d'établissement autour de l'autodétermination.	A ce niveau, au moins 25 % des professionnels de l'accompagnement ont pu bénéficier au cours des 5 dernières années d'une formation continue sur les approches favorisant l'autodétermination. Des outils adaptés ont été développés pour permettre aux enfants de s'exprimer et de prendre des décisions dans certains aspects de leur quotidien (choix des activités ou adaptation de l'emploi du temps.) La structure a conçu une stratégie visant à promouvoir l'autodétermination, et celle-ci est partiellement déployée. L'intervention de pairs aidants est envisagée, mais elle n'est pas encore généralisée.	A ce niveau, au moins 50 % des professionnels de l'accompagnement ont pu bénéficier au cours des 5 dernières années d'une formation continue sur les approches favorisant l'autodétermination. Des outils variés (supports visuels, technologies d'assistance, méthodes de communication alternative) sont utilisés au quotidien pour permettre aux enfants de s'exprimer selon leurs capacités. Une stratégie d'établissement clairement définie est en place et déployée via des actions concrètes. L'intervention de pairs aidants est en voie de généralisation.	A ce niveau, la structure a pleinement intégré l'autodétermination comme un principe fondamental dans toutes ses pratiques. L'ensemble des professionnels de l'accompagnement et au-delà sont formés en continu et sont des acteurs actifs dans la promotion de l'autodétermination. Des outils adaptés, divers et complets sont utilisés pour favoriser l'expression des enfants dans tous les aspects de leur vie, y compris leur projet de vie. La stratégie d'établissement autour de l'autodétermination est pleinement déployée et soutenue par l'ensemble des équipes, garantissant une approche cohérente et systématique à tous les niveaux. L'ensemble des projets individuels sont renseignés dans cette logique. L'intervention de pairs aidants est pleinement intégrée et généralisée

L'année blanche 2026 pour initialiser la réforme SERAFIN-PH : préparer le déploiement de la réforme en vie réelle

L'année blanche vise à **tester et déployer en vie réelle tous les outils – notamment le système d'information – et l'accompagnement nécessaire à la bonne appropriation de la réforme.**

Le recueil 2026 vise spécifiquement à **fournir les éléments pour réaliser les simulations d'impact de la réforme sur les dotations des ESMS** si celle-ci était appliquée immédiatement intégralement, et à **initialiser la détermination des dotations en 2027.**

Contrairement à la « coupe 2025 », le recueil 2026, qui préfigure les recueils annuels, ne comporte aucune donnée individuelle, aucune donnée de minutage, aucune donnée sur les transports, etc.

Pour l'essentiel des informations (données de capacitaire), dès l'instant où les informations restent pertinentes en 2027, aucune ressaisie n'est attendue

Le système d'information SIDOBA a fonctionné sans difficultés

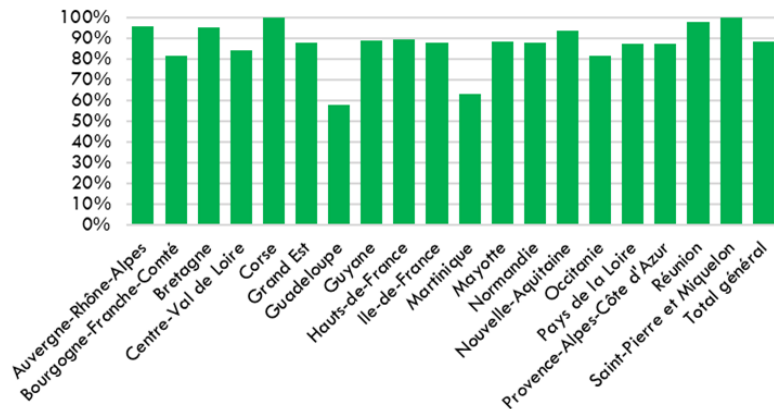
Le nombre de données à renseigner est maîtrisé

Certains concepts nouveaux liés au recueil ont pu poser des difficultés

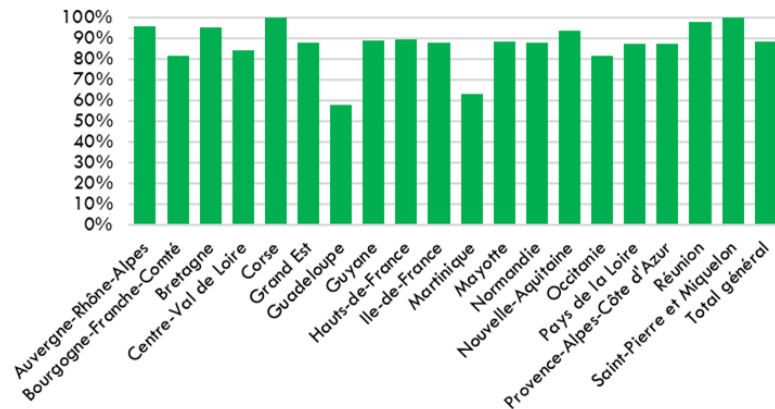
Un accompagnement individualisé (messages individualisés à chaque ESMS) en cette première année de recueil qui ne pourra cependant pas être reproduit chaque année

Un fort niveau d'engagement nécessaire pour préparer la réforme et l'installer concrètement dans la vie de ses parties prenantes

ESMS répondants en phase 1 du recueil



ESMS répondants en phase 2 du recueil au 29 juin 2026



90 % des ESMS ont renseigné la phase 1 du recueil

Les ARS ont permis de récupérer la moitié des non répondants

Au 29 juin, XX % de répondants.

Les derniers compléments au modèle de financement pour renforcer sa capacité à renforcer l'équité des financements

L'économie générale du modèle repose sur un soutien fort à l'équité du financement, *via* la part principale de la dotation, en même temps qu'un soutien réel et immédiat à la transformation de l'offre, *via* les modulations.

L'équation principale et l'équation liée aux transports reposent sur des paramètres dont les travaux menés au cours des cinq dernières années ont permis d'éprouver la solidité.

Trois compléments ont fait l'objet de travaux complémentaires :

- 1 L'utilité d'introduire un modulateur géographique** pour tenir compte des disparités de coûts selon la nature des territoires. Un modulateur sera introduit dès la première année de la réforme
 - 2 La recherche d'équité pour tous les acteurs et les enfants y compris par une différenciation du financement par statut juridique**, en raison de différences socio-fiscales documentées
 - 3 Le financement des professionnels enseignants**, pour isoler les écarts de modalités de financement
-

Les travaux du GTN ont permis d'approfondir la manière dont le modèle soutient plus spécifiquement la transformation de l'offre

Le modèle SERAFIN-PH aborde la question de la **transformation de l'offre et en soutient notamment certaines des dynamiques :**

- **Internes aux structures** et à la modularité des parcours des enfants accompagnés, y compris hors file active
- **Territoriales**, en valorisant l'engagement des ESMS dans leur territoire d'intervention, en soutien du milieu ordinaire

Le modèle SERAFIN-PH aborde aussi la question des **transports et de leurs liens avec la transformation de l'offre**

*Les travaux réalisés par les groupes de travail sur les modulations à l'activité réelle et sur objectifs ont permis de définir la **manière dont le modèle va accompagner économiquement les gestionnaires dans les objectifs de transformation de l'offre** que le modèle de financement intègre.*

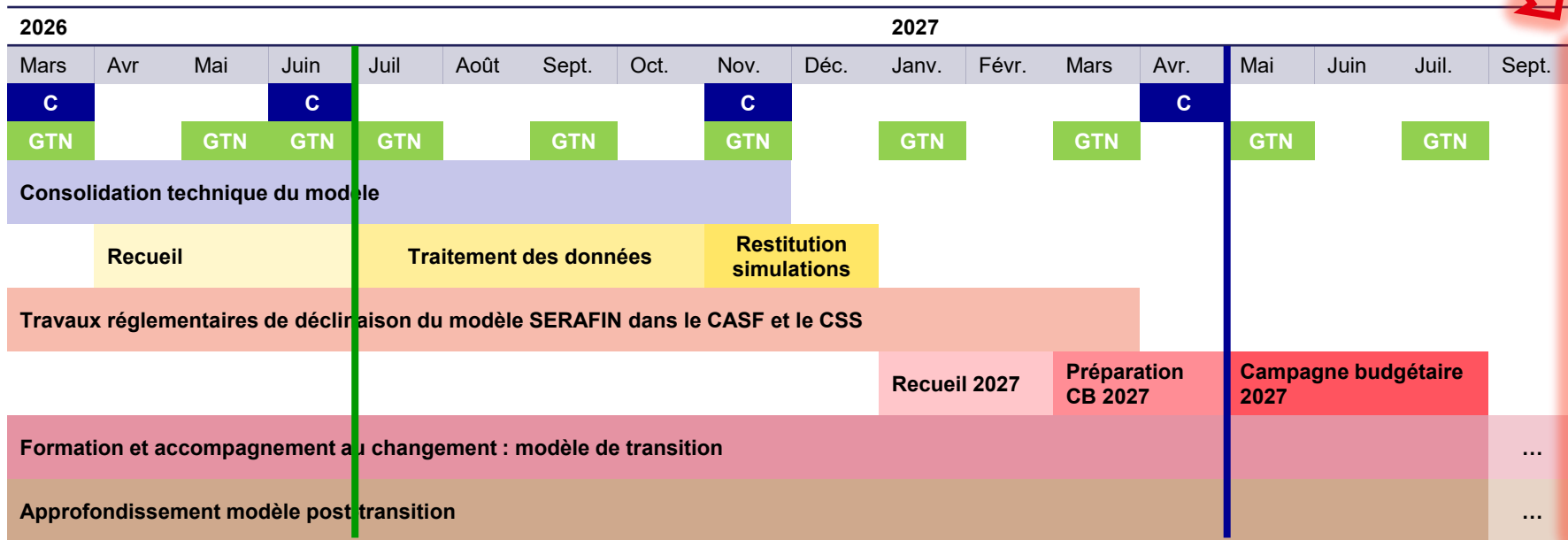
*Les travaux réalisés sur les transports ont quant à eux permis d'identifier la meilleure manière de **déterminer la part de la dotation globale de financement liée aux transports***

L'enveloppe de 360 M€ sera mobilisée progressivement à partir de 2027 pour accompagner la montée en charge de la transformation de l'offre telle qu'elle est intégrée dans le modèle SERAFIN-PH



Tarification : 2^{ème}
campagne 2027

La feuille de route pour déployer la réforme



Focus sur les travaux du second semestre 2026

Mai / Juin

- Finalisation recueil
- Détourage des financements complémentaires avec les ARS

3 juillet
fermeture
définitive
du recueil
2026

Juillet / août
Calibrage des
coefficients du
socle capacitaire
et des transports

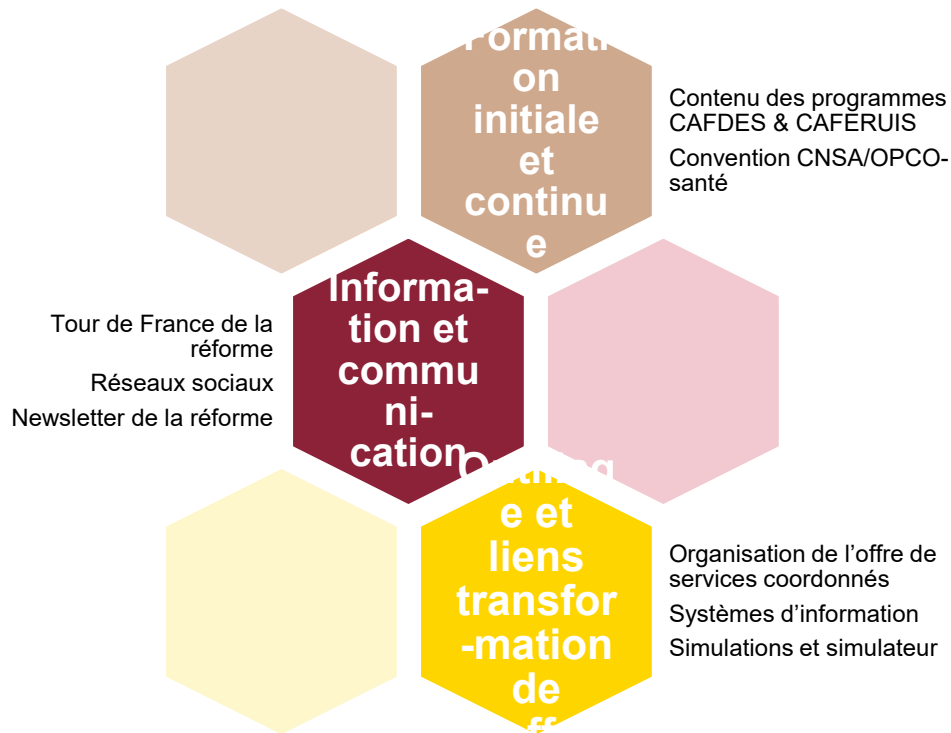
Août /
septembre
Calibrage des
modulations
activités et
objectifs

Octobre
Test et ajustement
des paramètres

Novembre
Diffusion des
Simulations à
destination des ARS
puis des ESMS

Les chantiers d'accompagnement à la réforme

Le financement accompagne l'évolution des pratiques. Il faut mettre à profit l'année 2026 pour permettre aux gestionnaires et à leurs équipes de s'approprier totalement la réforme et ses enjeux pour l'organisation et le pilotage de leur activité.





**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*